

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE 2013

Présents : BOISHARDY Anita, BONFILS Colette, CARREL Henri, CHEMIN François, CLARET Jean-Paul, CLERC Robert, COVAREL Eric, FERROUD-PLATTET Marius, GAUDIN François, GUIGUE Gilbert, IMBERT Jacqueline, LEOUTRE Jean-Marc, LERAS Gérard, PILARD Etienne, PONCET Alain, REPENTIN Thierry, TROTEL Jean-Claude, VALLIN-BALAS Florence, VILLIEN Roger.

Délégué titulaire représenté par son suppléant : GINET Jean-Pierre est représenté par son suppléant GINET Robert.

Délégués titulaires excusés : AMPE Francis, BURDIN Jean-Pierre, CUSEY Alexandra, MIGNOLA Patrick.

Assistait également à la réunion : POURCHET Philippe, TEPPE Brigitte.

Monsieur le Président accueille les membres de l'Assemblée Générale et les remercie de leur collaboration. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

1-DEMANDE D'ADHESION

Monsieur le Président informe l'Assemblée Générale des demandes d'adhésions formulées par les communes de La Chapelle et Beaufort.

Il propose à l'Assemblée Générale d'élargir le périmètre de l'EPFL 73 au territoire de ces communes et de modifier en conséquence les statuts de l'Etablissement en intégrant ces communes en tant que membres de l'EPFL.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité, DECIDE :

- *d'approuver les adhésions au titre des communes isolées de La Chapelle et Beaufort.*
- *de modifier les statuts de l'EPFL en conséquence*

2- PRODUIT DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT

Considérant l'évolution de la population concernée par l'Etablissement, Monsieur le Président propose de voter pour l'exercice 2014 un produit de TSE s'élevant à 2 615 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'Assemblée Générale DECIDE :

- *de voter le produit de la TSE 2014 pour 2 615 000 €.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 9 Décembre 2013,
Le Président,
Thierry REPENTIN

